



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – INDRE-ET-LOIRE

SESSION DE AVRIL 2025

A Orléans, le 24 Avril 2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000527503	VTC	ADMISSIBLE
0000510950	VTC	ADMISSIBLE
0000484770PE1	VTC	ADMISSIBLE
0000529917	VTC	ADMISSIBLE
0000520797	TAXI	ADMISSIBLE
0000490685PA1	VTC	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU